



Bureau  
Passage  
Lemonnier  
12.

# LE RASOIR

Bureau  
Passage  
Lemonnier  
12



*Mephisto*

Visite du Roi de Hollande. — Les deux rois passant la revue des troupes

(Guillaume) — Sapristi, que de soldats!! Vous êtes donc parvenu à faire de la Belgique une puissance militaire de 4<sup>e</sup> ordre?  
(Léopold) — Toutes mes mesures sont prises pour tenir tête à la fois à la France, l'Allemagne et la Russie.  
(Guillaume) — Bigre!!!

Rédacteur en chef :  
A. RIGOBERT.

Abonnements :  
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.  
Etranger, port en sus.

# LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :  
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames  
à forfait  
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

## POUDRE AUX YEUX.

La tempête que l'attitude du gouvernement avait soulevée dans ces derniers temps parmi toute la presse libérale lors des installations de l'évêque de Namur et de l'archevêque de Malines, s'est subitement apaisée.

Il a suffi pour que ce prodige s'accomplisse, de quelques paroles du chef du cabinet en réponse à une interpellation de M. Bergé.

Ce que c'est tout de même que de bien se comprendre !!

On se rappelle qu'au Sénat, M. Frère-Orban avait onctueusement mis sur le compte de la *courtoisie* la plus élémentaire, les honneurs exceptionnels qui avaient été rendus, par son ordre, aux nouveaux prélats.

Nos braves pères conscrits avaient avalé sans sourciller cette pilule un peu volumineuse, mais l'immense majorité du parti libéral ne s'était pas déclarée satisfaite et la tempête continuait.

Il fallait donc trouver autre chose et de nouvelles explications étaient nécessaires.

Aussi, à la Chambre des représentants, c'est une toute autre gamme. M. Frère, qui est un homme de ressources, s'est bien gardé de renouveler la fameuse déclaration de courtoisie qui avait produit un si délirant effet.

Bien plus fin, cette fois !!

Mais, mon Dieu, les mesures tant critiquées reposaient sur une disposition légale. *Ce qui a été fait à Namur et à Malines est conforme à ce qui a été fait depuis cinquante ans de par un texte de loi qui ne peut être détruit que par un projet de loi formel! Tant que le décret de Messidor ne sera pas formellement abrogé par la législation, il aura force de loi en Belgique et le gouvernement se verra forcé, bien malgré lui, de continuer à l'appliquer chaque fois qu'il en sera requis.*

Et la presse libérale de s'écrier en chœur : « Tout s'explique ! Il n'y a plus de malentendu possible. Embrassons-nous Folleville !! »

Il est réellement déplorable que M. Frère-Orban n'ait découvert cette explication si péremptoire qu'après avoir constaté *de visu et de auditu* le mauvais effet produit par sa première déclaration.

Que diable, quand on est si bien dans la légalité que cela, on le dit carrément de prime-abord, et l'on ne passe pas son temps à tourner à l'entour de la question avec un code de *courtoisie* sous le bras.

D'ailleurs les nouvelles explications de M. Frère n'ont aucune espèce de valeur et ne sont nullement de nature à justifier ce qui s'est passé à Namur et à Malines.

Le décret de Messidor, personne ne pourrait le contester, a été abrogé en fait par les articles 15 et 138 de *notre*

*admirable Constitution* (!) et le gouvernement de M. Frère sait tellement bien qu'il n'a plus à tenir compte de ce décret dignes des temps préhistoriques, que depuis 1878 il viole chaque année une de ses dispositions essentielles en refusant le concours de l'armée aux processions de la Fête-Dieu.

Ici cependant, tous les pères de l'Eglise l'ont proclamé depuis Saint-Jean-Chrysostôme jusqu'à MM. Emile Dupont et de Selys-Longchamps, c'est Dieu lui-même que l'on promène, et il tombe sous le sens qu'un aussi grand personnage a pour le moins droit à autant d'honneurs que N. N. S. S. les évêques qui, somme toute, ne sont que des hommes.

Les trop naïfs libéraux de la Chambre des représentants et de la presse ministérielle se sont donc laissés aveugler, cette fois encore, par la célèbre poudre du grand pontife doctrinaire et quelle que soit la béatitude qu'ils ont éprouvée à la suite du discours de M. Frère, les petites politesses du gouvernement restent pour nous des actes de *courtoisie* ou plutôt de couardise absolument injustifiables par ce temps d'anathèmes, d'excommunications et autres plaisanteries épiscopales

A. RIGOBERT.

## CRISE COMMUNALE.

(Suite et fin.)

M. Hanssens a cru devoir exposer à la dernière séance du Conseil communal, les raisons qui l'ont déterminé à Refuser le claqué de mayor.

Il résulte de ses explications que si notre honorable député *progressiste* n'est pas aujourd'hui bourgmestre de Liège, c'est uniquement parce qu'on n'a pas voulu de lui.

Dans ces conditions le Refus de M. Hanssens s'explique tout naturellement et personne ne lui en voudra pour la cause

M. Poulet de son côté, a fait connaître à l'assemblée qu'il était parvenu, à un moment donné, à constituer un Collège potable et qui de prime-abord avait été favorablement accueilli par la majorité du Conseil.

Malheureusement (il y a des gens qui ont de si drôles idées) M. Poulet et ses futurs collaborateurs estimaient que les intérêts bien entendus de la ville exigeaient, à bref délai, d'importantes réformes et surtout quelques bons coups de balai dans certaines étables d'Augias bien connues, pensons-nous, de M. Renier Maïherbe.

Les aigles du Conseil consultés officieusement à cet égard ont d'abord

(1) ART. 15. — Nul ne peut être contraint de concourir d'une manière quelconque aux actes et aux cérémonies d'un culte, ni d'en observer les jours de repos.

ART. 138. — A compter du jour où la Constitution sera exécutoire, toutes les lois, décrets, arrêtés, règlements et autres actes qui y sont contraires, sont abrogés.

reculé avec épouvante, puis, après mûre délibération, ils ont fini par déclarer qu'ils ne pourraient appuyer dans ces conditions le Collège que leur proposait M. Poulet.

Braves édiles, va !! La boutique a si bien marché jusqu'ici, qu'il aurait vraiment été insensé d'apporter la moindre modification à un état de choses si parfait et si idéal, n'est-il pas vrai ?

Enfin !!!

Quant à M. Warnant il n'a pas soufflé mot des négociations auxquelles il a été mêlé aux premiers jours de la crise et la population ébahie ignore encore à l'heure qu'il est quelles sont les raisons qui ont déterminé l'homme-sémaphore, (qui a cependant remué ciel et terre pour former son Collège provisoire,) à refuser *ex abrupto* l'honneur de constituer une administration définitive.

C'est le cas où jamais de rappeler le vieux proverbe :

« La parole est d'argent et le silence est d'or. »

Qu'en pensent M. Frère-Orban et le neveu Alfred ?

ZUTALORS.

## Le Roi de Hollande à Bruxelles.

La Commission administrative du journal *Le Rasoir* :

Considérant que les douze ou treize régiments d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie et de génie qui seront réunis à Bruxelles le jour de l'arrivée de Sa Majesté Guillaume IV, Roi des Pays-Bas, seront insuffisants pour faire avaler à l'illustre hôte de notre souverain (style noble) que la Belgique est une puissance militaire de premier ordre ;

Considérant d'autre part que les règles les plus élémentaires de l'hospitalité internationale exigent que les naturels Belges mettent tout en œuvre pour faire oublier au descendant de Guillaume I<sup>er</sup> qu'il y a eu une révolution en 1830 ;

Considérant surtout qu'il importe dans l'intérêt de la paix européenne et de la diminution du prix des rolmops d'Amsterdam de décréter des mesures spéciales dans le but de prévenir toute acte, fait ou geste qui seraient de nature à froisser la susceptibilité du monarque Néerlandais ;

ARRÊTE :

Les dispositions suivantes seront prises à Bruxelles en Brabant à l'occasion de la visite de Sa Majesté Guillaume IV, roi des Pays-Bas :

1<sup>o</sup> Le 18 Mai au soir, un fort détachement de sapeurs-pompier fera successivement sauter à l'aide de la dynamite, le monument commémoratif de la place des Martyrs, la colonne du Congrès, l'Eglise St-Gudule ou repose le Comte Félix de Mérode, la statue de Gendebien et autres monuments ayant une origine ou un caractère révolutionnaires.

2<sup>o</sup> Tous les habitants de la capitale et des faubourgs seront tenus, quelque soient leur

âge et leur sexe, de se revêtir d'un costume militaire ou de se déguiser en suisse d'église pendant les journées des 19, 20, 21 et 22 Mai, courant.

3<sup>o</sup> Il sera strictement interdit, sous peine de mort, de chanter, fredonner, siffler ou de jouer sur un instrument quelconque *la Brabantonne*, même en si belon.

4<sup>o</sup> Les boutiquiers ne pourront exposer à leurs vitrines que des marchandises de provenance hollandaise et revêtues du sceau des Pays-Bas. Les marchands de musique et les libraires auront bien soin aussi de n'étaler que le *Wien neerlandisch bloed* ou la brochure de M. Eugène Beaujean sur les conséquences fatales de la révolution de 1830.

5<sup>o</sup> Par respect pour la législation hollandaise et pour les mœurs sobres de nos frères du nord (style grave) tous les cafés, estaminets, grands bacs et autres établissements où l'on soiffe, devront rester rigoureusement inaccessibles au public.

6<sup>o</sup> Toute personne qui apercevrait sur le pavé un morceau de pelure d'orange sera tenue de le ramasser avec respect et de se l'attacher, après l'avoir pieusement baisé, à la boutonnière ou au chapeau.

7<sup>o</sup> Sa Majesté Léopold II et Son A. R. le Comte de Flandre, leurs aides de camp, les ministres, les dignitaires de la Couronne, les hauts et bas fonctionnaires de la cour, les membres de la cour de cassation etc. etc. seront tenus de porter le costume pittoresque des pêcheurs de Scheveningue, pendant toute la durée du séjour de notre auguste visiteur (style majestueux). Les dames d'honneur devront de leur côté s'habiller en marchandes de crevettes de Frise ou de Zélande.

8<sup>o</sup> Les anciens membres du gouvernement provisoire et du Congrès national, les blessés de Septembre, les combattants de 1830, les décorés de la croix de fer ou de la croix commémorative qui se permettraient de se montrer dans les rues de Bruxelles pendant les journées des 19, 20, 21 et 22 courant seront immédiatement mis en fourrière et fusillés dans les vingt-quatre heures.

9<sup>o</sup> Il va de soi que les monnaies belges cesseront d'avoir cours légal en Belgique à partir du 18 à minuit. Les florins et les cents pourront seuls être mis en circulation.

Ainsi fait à Liège, le 16 Mai 1884.

Pour copie conforme :  
RACAGNAC.

## Par ci, par là.

**Crucifixus.** — Un arrêté royal en date du 9 Mai, accorde la croix civique de deuxième classe à M. Dewandre, lieutenant-colonel de la garde civique, (1<sup>re</sup> légion).

Mes meilleures félicitations, mon colonel ! La croix de l'Ordre de Léopold, eut, je le sais, beaucoup mieux fait votre affaire, mais vous savez, mon colonel, à défaut de grives on mange de merles et même des alouettes !

Je vous dirai même en confidence que moi qui vous parle, j'ai dû souvent me contenter en l'absence de grives d'un cervelas à l'ail ou d'un pied-de-cochon.

Enfin, n'importe ! La question n'est pas là ! Vous avez une croix ; puisse ce commencement de cruciflement vous donner la force et le courage qui doivent vous être nécessaires pour attendre en paix l'aurore du jour heureux où vous serez chevalier de l'Ordre de Léopold.

**La foi s'en va.** — On lit sur de ux terrines étalées à la devanture d'un charcutier de cette ville :

*Pâtés de FOIS*  
EN DÉTAIL.

La foi s'en va, dit-on depuis longtemps! Parbleu! Si MM. les charcutiers se permettent aujourd'hui de fabriquer des pâtés avec toutes les foies, matrimoniales, religieuses ou autres, qui leur tombent sous la main, il n'y a rien d'étonnant à cela!

Tout est expliqué !!

**Nos bons académiciens.** — Qui donc a dit que l'Académie de Belgique ne servait à rien du tout?

Allons donc! Qu'on en juge!

La classe des lettres a tenu l'autre jour sa séance publique annuelle, et pendant cette séance, deux de nos plus illustres savants, MM. Wagener et Loomans, ont donné respectivement lecture de mémoires traitant de *La liberté de conscience à Athènes* et de *La question sociale chez Platon et chez Aristote*.

Il n'y a pas à le contester :

Voilà réellement deux sujets d'un intérêt tout-à-fait palpitant.

Et dire qu'il y a des grincheux qui trouvent que l'on ne s'occupe pas assez en Belgique de la solution des différents problèmes sociaux et économiques qui intéressent le peuple !!

**Une bonne blague.** — Les journaux bruxellois annoncent que la nouvelle tenue que l'on avait fait porter à titre d'essai à deux ou trois bataillons de l'armée, est définitivement condamnée.

On maintiendra en attendant, disent-ils, l'ancien uniforme.

C'est parfait? Mais pourquoi a-t-il fallu près d'un an à la commission spéciale composée de lieutenants-généraux et d'autres officiers plus ou moins supérieurs, pour découvrir que les changements proposés étaient tout simplement horribles.

Moi, qui ne suis pas même caporal dans la garde civique, j'avais vu cela du premier coup-d'œil.

**Un aveu naïf.** — On connaît le mauvais vouloir que le gouvernement apporte, malgré des promesses formelles et réitérées, dans l'examen de certaines mesures qui pourraient mettre la ville de Liège à l'abri des inondations.

Répondant à une interpellation de M. Max Goebel, le sémillant M. Robert est venue déclarer à la dernière séance de l'association libérale « que le Conseil provincial de Liège considérera toujours la question des inondations comme une des plus importantes et qu'il ne négligera rien pour la résoudre. »

« Malheureusement, a-t-il ajouté, le Conseil provincial n'a guère d'influence sur les résolutions du gouvernement qui ne prête pas beaucoup d'attention aux vœux émis. »

Bon! voilà qui est entendu! Le gouvernement libéral de M. Frère se soucie de l'opinion publique et des vœux émis par un Conseil provincial libéral, comme de Colin-Tampon.

Emanant d'un doctrinaire pur-sang, comme l'aimable M. Robert, cet aveu est excessivement précieux et chacun peut en tirer les conclusions que bon lui semble.

Pour ma part je trouve que puisque nos mandataires à la province savent que leurs vœux ne servent à rien du tout, ils sont bien sots d'en émettre.

Mais voilà! Si on supprimait les vœux, les Démosthènes du Conseil provincial ne pourraient plus caser le moindre petit discours, et ce serait bien dommage pour l'art... de la sténographie.

**Un parfum démocratique.** — *L'Office de publicité* s'est occupée aussi de l'entrée du prince Royal à l'école militaire.

« L'arrêté royal du 1<sup>er</sup> Mai 1884, dit M. Louis Hymans, a produit un excellent effet. Le prince Baudouin est admis à faire partie à l'école militaire de la 35<sup>e</sup> promotion d'infanterie et de cavalerie. Cet arrêté respire un parfum démocratique que les démocrates de profession seront peut-être seuls à trouver mauvais, confirmant ainsi cette thèse depuis longtemps établie que le sentiment du vrai peuple n'est par personne plus mal compris que par eux. »

Comme c'est tapé, hein? Il n'y a vraiment que M. Louis Hymans pour trouver de ces phrases là!

Malheureusement toute cette belle prose ne n'empêchera pas de proclamer que « *le parfum démocratique* » en question aurait bien davantage caressé les narines des vrais démocrates, si le prince Baudouin n'était entré à l'école militaire qu'après avoir subi l'examen prescrit par le règlement.

**Affaire de rire.** — *L'Evènement* a publié récemment le petit articulet suivant :

« LE ROI DES BELGES A PARIS. »

« Les journaux annoncent que le roi et la reine des Belges, le comte et la comtesse de Flandre arriveront à Paris vers le 15 de ce mois, dans le but, disent-ils, « de visiter le Salon. »

« Cette nouvelle n'est pas la véritable. Le roi des Belges et le comte de Flandre, fort épris de voyages et de colonisation, ont mis à la disposition de l'explorateur Stanley des capitaux assez importants pour faciliter la création de comptoirs et d'établissements au Congo. »

« Le bruit ayant couru ces jours derniers que le gouvernement français avait l'intention d'acquiescer ces établissements, le roides Belges et le comte de Flandre viendraient à Paris pour récupérer les avances faites par eux à Stanley. »

*La Gazette Pétrus* dit à ce propos : « Ce petit voyage d'affaires est d'une joyeuseté tout-à-fait originale. On rit peu aujourd'hui. *L'Evènement* a bien mérité de la gaieté publique. »

Le fait est que cette idée d'insinuer qu'un Roi aurait l'intention de se déranger dans le seul but de soigner ses affaires particulières, est tellement abracadabrante qu'il y a réellement de quoi se désopiller la rate.

Tout le monde ne sait-il pas que les rois ont toujours eu pour principe de négliger complètement leurs intérêts personnels, au point de se trouver réduits à la plus profonde misère lorsqu'un événement politique quelconque les renverse de leur trône et partant les prive de leur liste civile.

**Mesures contre la rage.** — Nous apprenons avec plaisir que M. le gouverneur vient d'envoyer à M. Warnant, conseiller faisant fonctions de bourgmestre, un exemplaire de la circulaire récente de M. le ministre de l'intérieur relativement aux dispositions qu'il y a lieu de prendre en cas de rage.

**Herbes printannières.** — Connaissez-vous la rue Saint-Pierre? Non! Eh! bien il faut aller la visiter.

Pour votre gouverne, la rue Saint-Pierre se trouve située vis-à-vis de la station du Palais et va par derrière le square Notger de la rue de Bruxelles aux degrés du Gymnase.

Une magnifique couche de gazon, que les ouvrières de service du nettoyage public arrosent de temps à autre, avec respect, la recouvre dans toute sa largeur.

En face de la gare centrale d'une ville de 130,000 âmes, c'est excessivement pittoresque et surtout très bien en situation.

Il est regrettable cependant que les ordonnances de police ne permettent pas aux heureux habitants de cette rue champêtre, d'y mettre brouter des chèvres ou des moutons!

Ce serait bien plus pastoral encore!

**Dernières nouvelles.** — Au moment de mettre sous presse nous apprenons que M. Rossius Orban, président de l'Association libérale, vient de découvrir un nouveau truc pour empêcher les progressistes de rejeter les propositions de modifications aux statuts présentées par le Comité, au cas où à cause de la pluie ou autre contretemps fâcheux, les braves libéraux de campagne ne seraient pas en majorité à la prochaine séance.

Le secret de ce truc inédit a, paraît-il, été confié à MM. Neujean et Jamme qui se sont montrés absolument émerveillés.

BRICOLEUR.

### SÉRÉNADE DE MAI.

Pourquoi prends-tu l'air morose,  
Rose?

Viens avec nous dans les bois :  
Vois!

Tout s'agite, heureux de vivre,  
Ivre!

Car, voici le mois aimé,  
Mai!

Vois s'éveiller la Nature  
Pure :

Sur chaque branche un esprit  
Rit.

L'Amour brûle de sa flamme  
L'âme.

Vous revêtez vos couleurs,  
Fleurs!

Tout est gai; la plante même  
Aime!

Vous vous emplissez de chants,  
Champs!

— Donc, ne me sois plus rebelle,  
Belle!

Tourne vers moi tes grands yeux  
Bleus;

A mes vœux sois, ô mignonne,  
Bonne;

Et l'amour sera pour nous  
Doux!

L. DE G.

### Gauloiseries

Ils vont bien les magistrats municipaux en France!

L'autre jour c'était le maire de Saint-André-de-Cotone, (arrondissement de Bastia) qui, le matin même d'une élection, faisait savoir au sous-préfet « qu'ayant fait la noce la veille (sic) il était très fatigué et ajournait pour ce motif les élections. »

Aujourd'hui les journaux parisiens nous apportent le récit d'une scène tout-à-fait épastrouillante qui vient de se passer dans une petite commune du centre de la France et dans laquelle le maire de la localité a joué le principal rôle.

Nous copions textuellement :

« C'était jour de noce. — Un riche fermier du pays mariait sa fille.

Le banquet fut des plus gais, si bien que lorsque les convives quittèrent la table, ils étaient tous plus ou moins en état d'ébriété.

Le bal ne le céda en rien comme folichonnerie au repas. On venait de danser le troisième quadrille, lorsqu'une jeune fille, qui paraissait plus surexcitée que ses compagnes, s'approcha du maire de la localité et lui dit à brûle-pourpoint :

— Monsieur le maire, je vous en supplie, mariez-moi!

Cette proposition, si saugrenue qu'elle pût être, sourit au magistrat, qui immédiatement ceignit son écharpe, et en présence de tous, unit la jeune fille à celui qu'elle désirait. Les lumières, à ce moment, étaient pour la plupart éteintes....

Le maire a été révoqué deux jours après, et toutes les personnes qui assistaient à ce

curieux mariage vont être poursuivies pour attentat à la pudeur.

Ce procès, éminemment naturaliste, se jugera à huis clos. »

Voilà ce qui se passe chez le peuple le plus spirituel de la terre en l'an de grâce 1884.

Après cela, on conviendra que les Français ont bien raison de se moquer, comme ils le font chaque fois que l'occasion s'en présente, des mœurs et coutumes de leurs voisins du Nord et de l'Est.

BRICOLEUR.

### Echos.

Une dame disait dernièrement à M. H<sup>er</sup>, notre excellente clarinettiste :

— Comment, Monsieur, vous jouez de la clarinette et vous n'êtes pas aveugle?

Une servante que sa maîtresse avait envoyé inviter un monsieur à dîner, le trouva se servant de sa brosse à dents.

— Eh bien! vient-il dîner? lui demanda la dame aussitôt qu'elle aperçut sa domestique.

— Oui, madame, tout de suite; il est en train d'aiguiser ses dents.

Un homme est renversé par un cheval; passe le docteur G..., qui le saigne. Un reporter d'un grand journal, qui connaît beaucoup le docteur G..., saisit l'occasion de faire une réclame à son ami. Voici comment il termine son article :

« Le docteur G..., s'est empressé de prodiguer ses soins; espérons qu'il n'en résultera pas de suites fâcheuses pour le blessé. »

### Eden-Théâtre.

M. Senn, directeur a jugé bon d'abandonner la direction de l'*Eden*, lequel devait, disait-on, laisser ses portes ouvertes jusqu'à la fin du mois. Toutefois les portes se rouvriront, pour une fois savez-vous, dimanche 18 Mai. Cette soirée sera donnée au bénéfice du gros et populaire Billon, régisseur général. Celui-ci s'est assuré le concours de plusieurs artistes et amateurs; parmi ces derniers nous citerons MM. Souris, Fieux et Furnemont.

La great attraction de la soirée, sera l'apparition des BOZZA, musiciens-cuisiniers.

Rien n'est plus cocasse que d'entendre ces artistes jouant le répertoire des meilleurs auteurs, sur leurs batteries de cuisine. Serait-ce la musique de l'avenir ???.....

Ces Bozza sont les créateurs de cette autre drôlerie musicale, qui obtint naguère tant de succès à l'*Eden*, *Les paveurs mélomanes*.

Nous croyons inutile d'insister sur cette représentation. Il y aura certainement foule. EGO.

On nous assure à l'instant que les Bozza joueront dimanche une symphonie marmite tonnante intitulée :

*Le Conseil dans l'embarras, ou l'égoïtisme récalcitrant!* auteur de la musique, Nollib.

Sous réserves,  
T.

### EDEN-THEATRE

DIMANCHE 18 MAI 1884.

Représentation extraordinaire au bénéfice de M. BILLON, régisseur général

Avec le gracieux concours de MM. L. Souris, ténor, membre de la société royale La Légia; J. Furnemont, déclamateur wallon; Fieux ex-artiste du Théâtre royal et Tassin, chanteurs comiques; Dandrimont, du Casino de Reims; M<sup>lle</sup> Andrée, des Variétés de Lille, et l'orchestre de l'*Eden*, sous la direction de M. Vanhout.

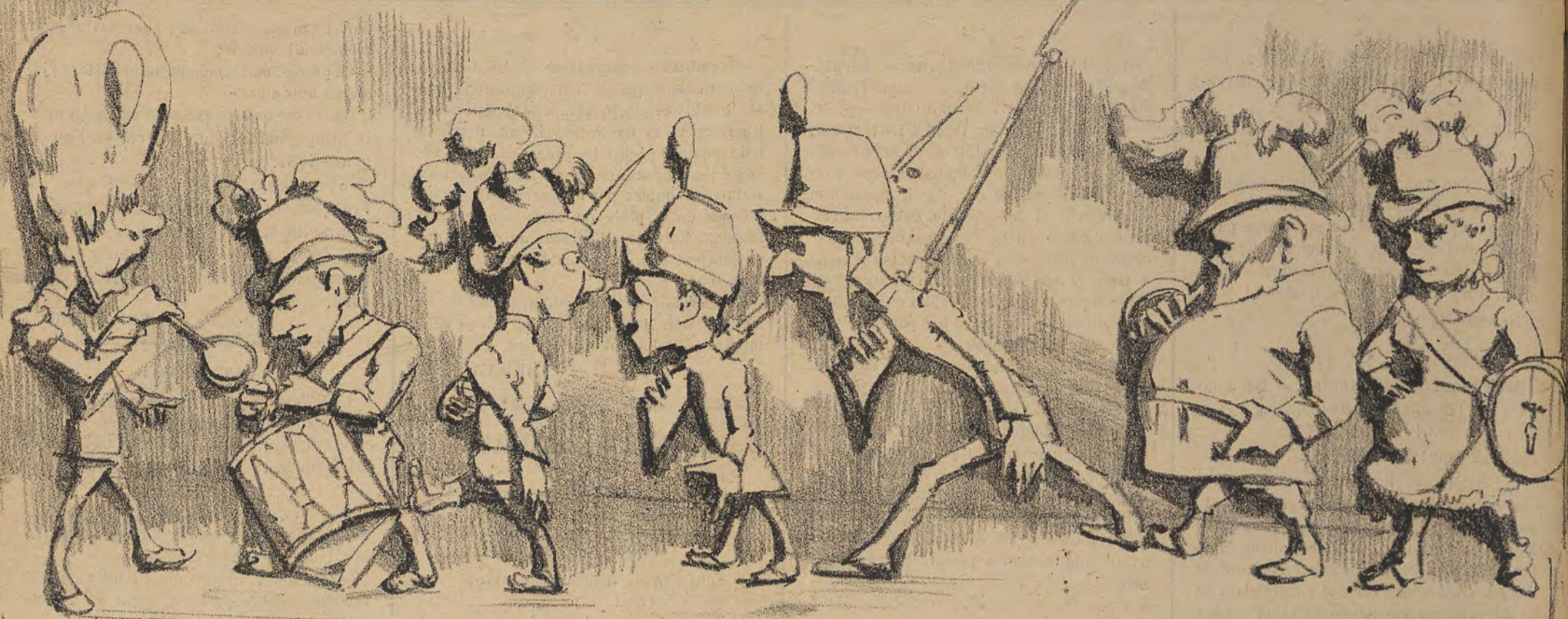
Dernière représentation des

**BOZZA**

Les Paveurs mélomanes  
et la cuisine infernale.

Liège.— Imp. et Lith. mécan. de J. Daxhelet

# BAS-RELIEFS



18 Mai 1884. - Inspection de la Garde civique. (1) Le matin



(2) Le Soir.



Elections provinciales. - Spécimens de quelques électeurs capacitaires!  
- Comme mesures de capacités, c'est assez réussi!!!